

LES RESSOURCES HUMAINES DANS LEADER

Quels besoins ? Quels impacts sur les emplois localement ?

Une session pour les décideurs locaux

Les décideurs locaux dont dépendent les conditions d'organisation et d'emploi de l'ingénierie territoriale : président du GAL, président et/ou directeur de la structure porteuse, présidents et/ou directeurs des intercommunalités... accompagnés de l'animateur LEADER, du coordinateur du CDDRA, etc.

Une session pour quoi ?

- ▶ Vous souhaitez **organiser l'ingénierie LEADER** en cohérence avec votre programme et l'ingénierie territoriale existante, en tenant compte des attendus régionaux.
- ▶ Vous souhaitez **pouvoir en mesurer les impacts sur l'organisation de l'ingénierie** au sein de la structure porteuse et avec les ingénieries du territoire.
- ▶ Vous souhaitez **échanger** sur ces sujets, pouvoir **présenter vos approches et vos attentes**.
- ▶ Vous souhaitez **avoir une feuille de route pour impulser l'organisation cohérente des ressources humaines** du développement local afin de mettre en œuvre votre programme LEADER.

Au programme

- ▶ **Pour une mise en œuvre dynamique et efficace de LEADER** : les missions et tâches demandées aux ingénieries LEADER, les freins et difficultés dans les précédentes programmations, les attentes de la Région, les impacts sur l'emploi et l'organisation locale des ingénieries (articulation, mutualisation...)
- ▶ **Comment s'y prendre** sans multiplier les moyens humains ? Comment identifier les compétences et ressources localement disponibles ? Comment avancer sur ces sujets avec les équipes techniques en tant que décideurs ? Comment engager des réflexions locales et des actions concrètes d'organisation RH ?

Méthodes pédagogiques

De l'information, des témoignages, des apports méthodologiques, des travaux en petits groupes et par territoire

Qui intervient ?

- ▶ Service Développement rural, DADR, Conseil Régional Rhône-Alpes
- ▶ Emmanuel ESTOUR et/ou Richard DHERBASSY, DRAAF Rhône-Alpes
- ▶ Isabelle BIZOUARD, Chargée de mission Emplois et métiers, Cap Rural

En pratique

- ▶ Une journée : **vendredi 6 novembre 2015** – Pont-en-Royans (38) - 9h30 à 17h
- ▶ Participation soumise à cotisation (bulletin de cotisation sur www.caprural.org). A noter, les élus des territoires cotisants n'ont pas de démarche supplémentaire à faire.
- ▶ Une trentaine de participants
- ▶ Date limite d'inscription : **vendredi 23 octobre 2015**

Contact

Anne RIOU
Chargée de mission Europe et développement rural
04 72 72 49 76 ou 06 77 83 12 76
europe.devrural@caprural.org



Cap Rural est cofinancé par l'Union européenne